

COMPTE RENDU de la Séance du 08 MARS 2016

Procès-verbal des délibérations du COMITE du SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE de la BOUCLE de la MOSELLE

Le Conseil d'administration du Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de la Moselle s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Emmanuel PAYEUR, à la mairie de Chaudeney-sur-Moselle, le mercredi huit mars deux mille dix-sept à vingt heures et trente minutes.

La convocation a été adressée le 02 mars 2017 avec l'ordre du jour suivant :

- Compte de Gestion 2016 et Compte Administratif 2016
- Subvention accordée à l'école primaire du Mont-Hachey pour l'organisation d'une classe découverte au Centre « La Croisée » à REILLON (54) en mai 2017
- Utilisation du compte « Fêtes et Cérémonies »
- SMGT : convention de mise à disposition d'un assistant de prévention
- Recrutement d'un agent en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) pour l'accompagnement scolaire des enfants dans le bus depuis Pierre-la-Treiche
- URSSAF : adhésion volontaire à l'Assurance chômage pour les agents en CDD non titulaires et non statutaires
- Amortissement du coût de la participation de l'achat de la chaudière en 2016

Etaient présents Messieurs et Mesdames : MM COLIN Xavier, Joëlle DREUX, Elisabeth GILLET, Kristell JUVEN, Edith LAMBERTY, Serge LEDROIT, Nadine MOREL, Emmanuel PAYEUR, Dominique PERRIN.

Absent excusé : /.

M. Xavier COLIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

- Compte de Gestion 2016

Le Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle :

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 ;

Considérant la régularité des opérations,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2016

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- Compte Administratif 2016

Le Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle, réuni sous la présidence de Madame Dominique PERRIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Emmanuel PAYEUR, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, vote le Compte Administratif de l'exercice 2016 et arrête les comptes comme suit :

Investissement

<u>Dépenses</u>	Prévues :	11 710.70 €
	Réalisées :	9 422.60 €
	Reste à réaliser :	2 288.10 €
<u>Recettes</u>	Prévues :	11 710.70 €
	Réalisées :	0.00 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Fonctionnement

<u>Dépenses</u>	Prévues :	201 379.70 €
	Réalisées :	160 003.94 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
<u>Recettes</u>	Prévues :	201 379.70 €
	Réalisées :	214 010.38 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Résultats de clôture de l'exercice

Investissement :	- 9 422.60 €
Fonctionnement :	54 006.44 €
Résultat global :	44 583.84 €

– Subvention accordée à l'école primaire du Mont-Hachey pour l'organisation d'une classe découverte au Centre « La Croisée » à REILLON (54) en mai 2017

Le Président présente au Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle le projet de la directrice de l'école primaire du Mont-Hachey relatif à l'organisation d'une classe de découverte qui se déroulera du 09 au 12 mai 2017 au Centre « La Croisée » à REILLON (Meurthe-et-Moselle). Ayant pris en compte l'intérêt des élèves et après en avoir délibéré, le Conseil du SIS de la Boucle de Moselle :

- décide à l'unanimité de verser une subvention de **2 034,00 € TTC** à l'école primaire du Mont-Hachey.

– Utilisation du compte « Fêtes et Cérémonies »

A la demande de Monsieur le Trésorier Principal de TOUL, et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle décide à l'unanimité d'imputer les achats suivants à l'article 6232 « Fêtes et cérémonies » pour la durée du mandat :

- **achat de fleurs** pour les départs en retraite des employés
- **achat d'alimentation et boissons** diverses pour : l'organisation de la fête des écoles
- **achat de cadeaux** pour les enfants du Personnel à Noël
- **animation pour la fête des écoles.**

– SMGT : convention de mise à disposition d'un assistant de prévention

Le Président présente aux membres du Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle la convention de mise à disposition d'un assistant de prévention pour la mise à jour du Programme Annuel de Prévention des bâtiments et personnel des écoles du Syndicat Mixte du Grand Toulinois (SMGT).

Après délibération, le Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle décide à l'unanimité :

- d'accepter la convention de mise à disposition d'un assistant de prévention auprès du SIS de la Boucle de la Moselle pour une quotité de travail de 10 heures/an ; pour un montant de 26,00 €/heure et pour une durée de 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2019,
- d'autoriser le Président à signer tous documents concernant ce dossier.

– Recrutement d'un agent en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) pour l'accompagnement scolaire des enfants dans le bus depuis Pierre-la-Treiche

Le Président informe les membres du Conseil d'administration du SIS de la démission en date du 13/02/2017 de Mme Mathilde SAYER, accompagnatrice du bus scolaire depuis Pierre-la-Treiche. Afin de remplacer Mme SAYER il est donc nécessaire de procéder au recrutement d'un nouvel agent en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) pour l'accompagnement scolaire des enfants dans le bus depuis Pierre-la-Treiche pour l'année scolaire 2016/2017 ainsi que pour aider aux Nouvelles Activités Périscolaires et entretien des locaux. Une offre d'emploi a été diffusée sur le site du Pôle Emploi pour recruter un agent pour un contrat à durée déterminée à temps non complet de 6 mois pour une durée de travail hebdomadaire de 20 heures avec éligibilité au CAE, **à compter du 28 février 2017.**

Vu les différentes candidatures, Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle décide à l'unanimité d'autoriser le Président :

- à procéder au recrutement de Madame Marie-Pierre DEVOGE,
- à signer une convention avec Pôle Emploi dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE),
- à signer le contrat à durée déterminée CAE à temps non complet de 6 mois pour une durée de travail hebdomadaire de 20 heures avec l'agent recruté,
- à demander l'aide financière de l'Etat conformément aux articles L.5134-30 et L.5134-30-1 du Code du travail de 76 % pour Mme Marie-Pierre DEVOGE,
- à signer tous documents concernant ce dossier.

– URSSAF : adhésion volontaire à l'Assurance chômage pour les agents en CDD non titulaires

Le Président informe les membres du Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle que les collectivités doivent adhérer à l'URSSAF pour régler les cotisations de l'assurance chômage pour les agents en contrats à durée déterminée non titulaires.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle décide à l'unanimité d'autoriser le Président :

- à signer le contrat d'adhésion volontaire à l'Assurance Chômage pour les agents en CDD non titulaires,
- à signer tous documents concernant ce dossier.

– Amortissement du coût de la participation de l'achat en 2016 de la chaudière

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle le remboursement à la Commune de Chaudeney-sur-Moselle d'une partie du coût d'achat de la chaudière en 2016 située à l'école maternelle mais chauffant d'autres bâtiments communaux ; participation réglée au compte 2041482. Ce compte devant être amorti, après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle décide à l'unanimité :

- d'amortir le montant de 6 710.70 € T.T.C sur 10 ans soit une annuité de 671.07 €
- d'autoriser le Président à signer tous documents concernant ce dossier.

Le Président certifie avoir affiché le procès-verbal de cette séance à la porte de la mairie le 10/03/2017 et transmis au contrôle de légalité le 10/03/2017.

Le Président, E. PAYEUR